



DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

Communiqué de presse

Communiqué de presse

Montreuil, le 16 juin 2020

Les douaniers de Narbonne découvrent plus de 300 000 euros d'argent dissimulé dans un camion benne

Les agents de la brigade de surveillance intérieure de Narbonne viennent de réaliser la saisie de 303 000 euros d'argent non déclaré dans un camion benne en provenance d'Allemagne conduit par un chauffeur de nationalité bulgare, se rendant en Espagne.

C'est vers 14h30 que les agents des douanes ont sélectionné le camion sur l'A9 dans le sens Nord/Sud et procédé au contrôle du véhicule sur l'aire de Fitou. Suite aux déclarations du chauffeur qui indique se rendre à Barcelone pour récupérer du matériel, le service décide de procéder à un examen approfondi du camion. Ils constatent la présence d'un caisson aménagé sous toute la longueur du plateau et décident de démonter le pare-choc arrière qui confirme la présence du caisson amovible. Au milieu de celui-ci ils découvrent un sac poubelle à l'intérieur duquel sont conditionnés des poches sous vide transparentes contenant des billets de banque. Au total, ils dénombrent 302 915 euros d'argent liquide dissimulé.

Sur instruction du tribunal de grande instance de Narbonne, l'infracteur a été remis aux services de la Police Judiciaire, en co-saisine avec le service d'enquête judiciaire des finances.

Jugé en comparution immédiate le 15 juin, il a été condamné à 18 mois de prison avec maintien en détention, 302 915€ d'amende, confiscation des sommes et du véhicule.

En 2019, la douane a intercepté 54,7 millions d'euros pour absence de déclaration ou fausse déclaration d'argent, et relevé 209 cas de blanchiment (+ 8% par rapport à 2018).

Le transport de sommes, titres ou valeurs d'un montant égal ou supérieur à 10 000 euros, en provenance ou à destination de l'étranger, doit être déclaré à la douane. Cette déclaration est gratuite et peut s'effectuer en ligne.

[POUR ALLER PLUS LOIN](#)

Le télé-service DALIA : <http://www.douane.gouv.fr/articles/a10790-declaration-en-ligne-d-argent-liquide-avec-dalia>

Crédit images : Douane française

douane.gouv.fr

[@douane_france](#)

[Espace presse de la douane](#)

Contact presse :

Direction régionale des douanes de Perpignan - Bruno PARISSIER [09 70 27 71 89](tel:0970277189)

